



COMMUNIQUE DU COMITE D'ENTREPRISE EUROPEEN ENGIE 11 SEPTEMBRE 2020

Le Comité d'Entreprise Européen d'ENGIE était réuni mercredi 9 septembre en présence de Jean-Pierre Clamadieu, Président du Conseil d'Administration du Groupe, et de la Directrice Générale par intérim, Claire Waysand.

Cette réunion était très attendue par les membres du comité car elle permettait d'avoir des échanges en direct sur les projets portés par le Conseil d'Administration, pour lesquels de multiples scénarii ont été rapportés dans les médias.

Les représentants du personnel en CEE n'avaient eu jusque-là connaissance que des deux communiqués de presse du Groupe ENGIE publiés le 12 mai et le 31 juillet.

Ils avaient participé malgré le contexte de la crise sanitaire à un premier échange avec le Président Jean-Pierre Clamadieu en visio-conférence à la fin du mois de mai.

o o o o

La Direction du Groupe a présenté au CEE « les considérations stratégiques » issues des échanges du Conseil d'Administration. C'est à partir de cette feuille de route que l'exécutif du Groupe (Direction Générale) doit construire d'ici fin 2020 le nouveau plan stratégique, définir les modifications et préparer la mise en œuvre des réorganisations qu'elles impliquent.

Il n'aura échappé à personne que la situation actuelle avec une Direction Générale de transition en place depuis février 2020 ajoute de la complexité au déroulement et la mise en œuvre de la feuille de route.

Suite à la présentation « des considérations stratégiques » et aux échanges avec le Président Jean-Pierre Clamadieu, les représentants en CEE constatent une rupture profonde et brutale de la stratégie du Groupe ENGIE mise en œuvre depuis 2016, pour laquelle les équipes de travail ont réalisé jusqu'ici d'importants efforts d'adaptation.

Ils mesurent à ce stade de fortes conséquences sur les organisations internes du Groupe, tout comme des conséquences externes, à l'image de la tentative d'OPA de VEOLIA sur le Groupe SUEZ suite à la volonté du Groupe ENGIE de céder plusieurs de ses participations dans différentes sociétés.

En interne, la ligne affichée vient percuter la notion de complémentarité recherchée jusqu'alors entre les différentes activités dans le Groupe et dans les différents pays.

La volonté de « simplification » souhaitée par les administrateurs laisse entrevoir une recomposition totale du Groupe qui vise à le scinder en deux grandes entités indépendantes.

La stratégie affichée vise notamment un renforcement des acquisitions et de la présence dans les Énergies Renouvelables, les activités en lien avec la transition énergétique ainsi que les activités de réseaux et d'infrastructures. Le recentrage de l'activité Solutions Clients d'ENGIE autour des infrastructures décentralisées (*asset based*) conduirait à une séparation des activités de Solutions

Clients avec le regroupement des activités « services multitechniques » (asset light) au sein d'une entité indépendante.

Pour ce faire, le Conseil d'Administration du Groupe ENGIE a demandé la conduite d'une revue stratégique des activités Solutions Clients qui va porter sur $\frac{2}{3}$ du chiffre d'affaire de cette activité. Socialement ce ne sont pas moins de 60% de l'effectif Solutions Clients dans le monde qui sont impactés, soit près de 70 000 travailleurs.

La Direction indique qu'une équipe pilote du projet va être rapidement désignée et que l'échéance pour la conduite de cette revue stratégique est fixée à la fin 2020. Les représentants du personnel en CEE ont demandé qu'un dispositif de suivi soit mis en place dès à présent sans attendre la prochaine réunion du CEE fin novembre.

Les représentants souhaitent notamment avoir connaissance des critères retenus, du processus mis en œuvre au sein des BU et des filiales, et de la conduite des arbitrages. Il est rappelé à la Direction la nécessité de favoriser un échange régulier entre les représentants du personnel et le management aux différents niveaux dans le Groupe (BU - pays) afin de s'assurer de la bonne information sur la conduite de la revue stratégique.

La volonté affichée par les représentants au CEE est d'être partie prenante en amont du processus pour faire part de leurs observations sur les orientations stratégiques et particulièrement sur le processus de revue stratégique des activités Solutions Clients.

Ils souhaitent également que soit approfondie et précisée la "concentration" sur les énergies renouvelables et les infrastructures avec la volonté affichée d'augmenter le contrôle des actifs détenus par le Groupe. Ils demandent également d'être informés dans ce nouveau contexte de la posture du Groupe sur l'avenir du Nucléaire en Belgique avec la programmation d'arrêts de tranches dans des délais relativement proches, pour lesquels les conséquences sociales doivent nécessairement être anticipées.

D'importants impacts sociaux sont à attendre des réorganisations qui se profilent au regard du nombre de travailleurs concernés, en particulier dans les activités de Solutions Clients qui concentrent le plus gros des effectifs du Groupe actuellement (Près de 110 000 personnes au niveau mondial).

La responsabilité Sociale du Groupe doit être engagée et les conséquences anticipées en proposant dès à présent un volet social permettant d'obtenir un socle minimal de garanties quelles que soient les évolutions futures.

Des engagements doivent être pris et la viabilité économique de la future organisation du Groupe ne devra pas conduire à une régression des droits des travailleurs et de leurs garanties sociales.

Le principe de trois rendez-vous est d'ores et déjà pris d'ici fin novembre - date du prochain CEE - pour poursuivre les échanges engagés.

Les représentants du personnel en CEE suivront les différentes évolutions à leur niveau et s'assureront des échanges nécessaires avec les représentants au niveau local dans les entreprises et les pays au périmètre européen pour réagir aux alertes qui pourront être données et apporter leur soutien et leur solidarité.

A l'issue de cette session du Comité d'Entreprise Européen les représentants sont en désaccord avec la rupture profonde dans la stratégie du Groupe. Ils redoutent un éclatement des activités à moyen terme qui remettrait en cause l'intégrité actuelle et aurait de lourdes conséquences sur l'emploi.

Paris, le 11 septembre 2020